



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN DE LA LIGUE
NATIONALE CONTRE LE CANCER**

Siège social : 11, rue Schlumberger - 68000 COLMAR

Association régie par les articles 21 à 79 du Code Civil Local

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Siège social : 11, rue Schlumberger - 68000 COLMAR

Association régie par les articles 21 à 79 du Code Civil Local

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux Membres de l'Association Comité Départemental du Haut-Rhin de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Comité Départemental du Haut-Rhin de la Ligue Nationale Contre le Cancer, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le paragraphe 4 de l'annexe expose, d'une part, le compte de résultat par origine et destination et, d'autre part, le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public de votre Association, établis sous la responsabilité de votre Président et de votre Trésorier.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère approprié et la concordance avec les documents comptables des informations chiffrées données dans ces deux états.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Colmar, le 04 avril 2022

Le commissaire aux comptes

RSM EST

*Société de Commissariat aux Comptes Membre
de la Compagnie Régionale de Colmar*

A handwritten signature in blue ink, consisting of a long horizontal stroke with a small loop at the end and a vertical tick mark near the middle.

Philippe COTLEUR

Associé

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	5 807.56	(5 162.28)	645.28	1 075.10
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	5 807.56	(5 162.28)	645.28	1 075.10
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 494 326.61	(768 554.91)	1 725 771.70	2 041 778.45
Terrains	222 854.41		222 854.41	222 854.41
Constructions	1 616 895.76	(480 543.46)	1 136 352.30	1 194 980.69
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	367 486.48	(288 011.45)	79 475.03	98 580.42
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				9 558.00
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés	287 089.96		287 089.96	515 804.93
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	301 599.71		301 599.71	301 599.71
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	299 999.55		299 999.55	299 999.55
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 600.16		1 600.16	1 600.16
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	2 801 733.88	(773 717.19)	2 028 016.69	2 344 453.26
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				713.14
CRÉANCES	985 539.99		985 539.99	924 571.13
Créances clients, usagers et comptes rattachés	7 689.60		7 689.60	7 671.67
Créances reçues par legs ou donations	750 337.71		750 337.71	448 957.13
Autres créances	227 512.68		227 512.68	467 942.33
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	5 375 932.71		5 375 932.71	3 786 192.07
Valeurs mobilières de placement	806 460.00		806 460.00	806 010.00
Disponibilités	4 569 472.71		4 569 472.71	2 980 182.07
Charges constatées d'avance	10 146.36		10 146.36	11 945.24
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	6 371 619.06		6 371 619.06	4 723 421.58
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 173 352.94	(773 717.19)	8 399 635.75	7 067 874.84
ENGAGEMENT REÇUS	12 500.00	365 046.57		
LEGS NET A REALISER	(12 500.00)	(365 046.57)		
Acceptés par les organes statutairement compétents	(12 500.00)	(365 046.57)		
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		14 832.53	14 832.53
Fonds propres statutaires		14 832.53	14 832.53
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves		3 978 557.35	2 808 560.41
Réserves statutaires ou contractuelles		3 428 557.35	2 258 560.41
Réserves pour projet de l'entité		550 000.00	550 000.00
Autres réserves			
Report à nouveau		(24.00)	900 976.00
Excédent ou déficit de l'exercice		923 866.06	268 996.94
Situation nette (sous total)		4 917 231.94	3 993 365.88
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		4 917 231.94	3 993 365.88
Fonds reportés liés aux legs ou donations		938 443.15	929 298.94
Fonds dédiés		105 500.48	88 152.25
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II		1 043 943.63	1 017 451.19
Provisions pour risques			
Provisions pour charges		9 661.00	9 538.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		9 661.00	9 538.00
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES		2 428 799.18	2 047 519.77
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		88 896.89	97 870.29
Dettes des legs et donations		106 736.84	35 463.12
Dettes sociales		82 334.25	60 444.45
Dettes fiscales		7 313.27	3 537.81
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			9 558.00
Autres dettes		2 143 517.93	1 840 646.10
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		2 428 799.18	2 047 519.77
Ecarts de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		8 399 635.75	7 067 874.84

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
Cotisations	253 656.00	138 128.00	115 528.00	83.64 %
Ventes de biens et services	51 071.03	29 929.46	21 141.57	70.64 %
Ventes de biens	18 014.51	720.00	17 294.51	
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	33 056.52	29 209.46	3 847.06	13.17 %
. dont parrainages		1 687.50	(1 687.50)	
Concours publics et subventions d'exploitation	59 372.82	21 877.47	37 495.35	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	2 358 339.72	1 783 248.41	575 091.31	32.25 %
Dons manuels	1 560 317.99	1 293 904.17	266 413.82	20.59 %
Mécénats	94 195.07	65 424.00	28 771.07	43.98 %
Legs, donations et assurances-vie	703 826.66	423 920.24	279 906.42	66.03 %
Contributions financières reçues	29 222.02		29 222.02	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges		7 495.00	(7 495.00)	
Utilisations des fonds dédiés	60 560.30	11 975.00	48 585.30	
Autres produits	5 606.78	845.15	4 761.63	
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 817 828.67	1 993 498.49	824 330.18	41.35 %
Achats de marchandises	2 094.66	4 922.51	(2 827.85)	-57.45 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	444 713.61	420 009.70	24 703.91	5.88 %
Aides financières	638 991.76	575 052.06	63 939.70	11.12 %
Impôts, taxes et versements assimilés	27 694.95	24 378.89	3 316.06	13.60 %
Salaires et traitements	455 956.92	395 877.88	60 079.04	15.18 %
Charges sociales	149 417.74	126 041.20	23 376.54	18.55 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	97 859.69	95 888.32	1 971.37	2.06 %
Reports en fonds dédiés	77 908.53	10 100.00	67 808.53	
Autres charges	108 944.48	138 510.03	(29 565.55)	-21.35 %
CHARGES D'EXPLOITATION	2 003 582.34	1 790 780.59	212 801.75	11.88 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	814 246.33	202 717.90	611 528.43	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis	8 974.32	14 989.59	(6 015.27)	-40.13 %
Autres intérêts et produits assimilés	12 796.88	8 025.33	4 771.55	59.46 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	21 771.20	23 014.92	(1 243.72)	-5.40 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	21 771.20	23 014.92	(1 243.72)	-5.40 %

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021	31/12/2020	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	836 017.53	225 732.82	610 284.71	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char	139 894.31	46 086.94	93 807.37	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	139 894.31	46 086.94	93 807.37	
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	49 600.00		49 600.00	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	49 600.00		49 600.00	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	90 294.31	46 086.94	44 207.37	95.92 %
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	2 445.78	2 822.82	(377.04)	-13.36 %
TOTAL DES PRODUITS	2 979 494.18	2 062 600.35	916 893.83	44.45 %
TOTAL DES CHARGES	2 055 628.12	1 793 603.41	262 024.71	14.61 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	923 866.06	268 996.94	654 869.12	
Dons en nature Prestations en nature Bénévolat	7 050.13 388 310.62	529.19 79 132.74	6 520.94 309 177.88	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	395 360.75	79 661.93	315 698.82	
Secours en nature Mises à disposition gratuite de biens Prestations en nature Personnel bénévole	7 050.13 388 310.62	529.19 79 132.74	6 520.94 309 177.88	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	395 360.75	79 661.93	315 698.82	
NON AFFECTÉS				



HAUT-RHIN

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1.	PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1	OBJET SOCIAL	4
1.2	NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES	4
1.3	ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2.	PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1	PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1	<i>Préambule</i>	6
2.1.2	<i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2	DÉROGATIONS	6
2.2.1	<i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
2.2.2	<i>Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP)</i>	6
3.	INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1	NOTES SUR LE BILAN ACTIF	8
3.1.1	<i>Principes généraux</i>	8
3.1.2	<i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	9
3.1.2.1	Détail des colonnes « B et C »	9
3.1.3	<i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	9
3.1.4	<i>Méthode et durées d'amortissements</i>	10
3.1.5	<i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	10
3.1.6	<i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	10
3.1.7	<i>Stocks</i>	11
3.1.8	<i>Etat des échéances des créances</i>	11
3.1.9	<i>Tableaux des dépréciations</i>	11
3.1.10	<i>Disponibilités</i>	12
3.1.11	<i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	12
3.1.12	<i>Charges constatées d'avance</i>	12
3.2	NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1	<i>Tableau de variation des fonds propres</i>	13
3.2.2	<i>Fonds dédiés</i>	14
3.2.3	<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	15
3.2.4	<i>Provisions pour risques et charges</i>	15
3.2.4.1	Tableau de variation	16
3.2.4.2	Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés	16
3.2.5	<i>Dettes</i>	16
3.2.5.1	Etat des échéances	16
3.2.5.2	Détail des dettes fiscales et sociales	17
3.2.6	<i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	17
3.3	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	17
4.	INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18
4.1	COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	18
4.2	PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.2.1	<i>Produits liés à la générosité du public</i>	20
4.2.1.1	Cotisations sans contrepartie	20
4.2.1.2	Dons manuels	20
4.2.1.3	Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	20
4.2.1.4	Mécénat	20
4.2.1.5	Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	21
4.2.2	<i>Produits non liés à la générosité du public</i>	21
4.2.2.1	Parrainage des entreprises	21
4.2.2.2	Contributions financières sans contrepartie	21
4.2.2.3	Autres produits non liés à la générosité du public	22
4.2.3	<i>Subventions et autres concours publics</i>	22
4.2.4	<i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	22
4.2.5	<i>Utilisation des fonds dédiés</i>	23

4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	24
4.3.1	<i>Modalités de répartition des charges</i>	25
4.3.2	<i>Missions sociales</i>	26
4.3.3	<i>Frais de recherche de fonds</i>	26
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public.....	26
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources.....	26
4.3.4	<i>Frais de fonctionnement</i>	26
4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	27
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	27
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	27
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	27
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	28
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	29
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	31
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	31
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	31
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	32
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	32
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	34
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	34
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE.....	35
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	34
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	34
5.2	AUTRES INFORMATIONS	35
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	35
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	36
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	36
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	36

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

Le comité Départemental du Haut-Rhin de la Ligue Nationale contre le Cancer, fondé en 1954 et reconnu de « mission d'utilité publique » par arrêté n°86756 du 21 décembre 1987 de Monsieur le Préfet du Haut-Rhin, est une Association fédérée à la Ligue Nationale contre le Cancer.

A ce titre, il agit en solidarité avec cette dernière et lui apporte son concours, dans le respect de la Charte Interne de Déontologie de la Ligue.

Son but est de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer et leur famille.

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Contre le Cancer du Haut-Rhin exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

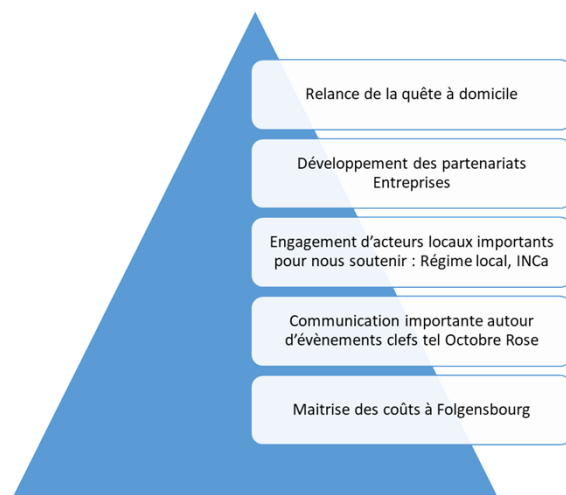
La Ligue Contre le Cancer du Haut-Rhin développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

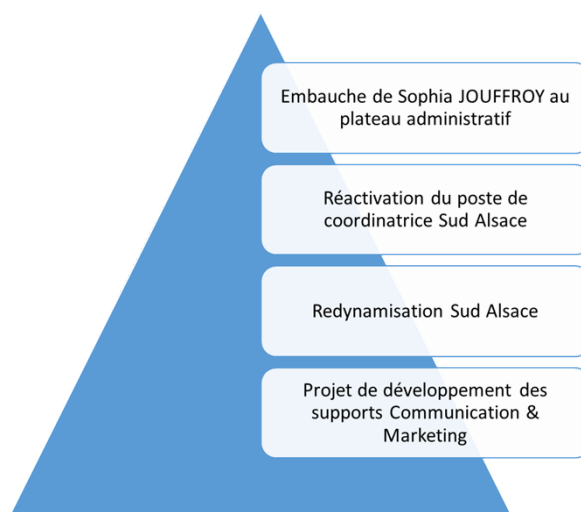
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- **Embauche de Mmes Lisa TRABER, Assistante sociale et Léa SGAMBATI, psychologue du travail au 1^{er} septembre 2021**
- **Modification de l'organigramme du comité au 1^{er} septembre 2021, et :**



Les évènements post-clôture sont :



2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à posteriori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.
Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.

Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.

Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.

- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;
- Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa ;

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	5 580	228		5 808
Immobilisations corporelles	2 713 254	203 597	422 525	2 494 326
Immobilisations financières	301 600			301 600
Total	3 020 434	203 825	422 525	2 801 734

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	228	0
→ Logiciel OFFICE PARTNER	228	
Immobilisations corporelles	203 597	422 525
→ Point Fibre OFFICE PARTNER	923	
→ Amgmt Baie de brassage	315	
→ 6 PC probook HP	12 182	
→ Forfait OFFICE PARTNER	419	
→ Onduleur	126	
→ Zyxell	568	
→ 5 Tablettes Ipads	2 808	
→ Téléphone portable Orange	366	
→ Meuble SCHMITT	370	
→ Meuble LYRECO	571	
→ Amgmt Bureau AS	170	
→ Télégestion NXO	347	
→ Coffre fort	180	
→ Avance et acomptes		9 558
→ Biens immobiliers reçus par legs	169 640	280 000
→ Biens mobiliers reçus par legs	14 611	132 967
Immobilisations financières	0	0
Total	203 825	422 525

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	4 505	658		5 163
Amort. Immobilisations corporelles	671 475	97 079		768 554
Amort. Immobilisations financières				
Total	675 980	97 737	0	773 717

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	300			300
Prêts	2			2
Autres immobilisations financières				
Total	302	0	0	302

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte TSR BPCE 3%.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant souscript	Durée	Montant 31/12
Coffres forts électroniques ZEENDOC/BNP LE	5 220	21 TRIMESTRES	1 228
Imprimante AS ELM/ GRENKE	1 670	63 MOIS	77
Total	6 890	0	1 305

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.8 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	301 600		301 600
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	7 690	7 690	
→ Autres Créances	227 513	227 513	
→ Créances reçues par legs ou donations	750 338	750 338	
→ Charges constatées d'avance	10 146	10 146	
Total	1 297 287	995 687	301 600

3.1.9 Tableaux des dépréciations : NEANT

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Autres immobilisations fina	300 000	330 368			30 368
Autres valeurs mobilières	806 460	806 460			
Total	1 106 460	1 136 828	0	0	30 368

3.1.10 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	1 360 024	
Livrets et comptes épargne	3 715 909	
Comptes à terme	300 000	
Total	5 375 933	0

3.1.11 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Créances clients et comptes rattachés	2 390	7 529
Clients FAE IntraGroupe	2 390	7 529
Créances par legs ou donation en cours de réalisation	750 338	448 957
Autres créances	258 200	442 053
AAR IntraGroupe	0	0
Legs à recevoir du BN	14 222	7 607
Dons à recevoir	3 945	3 945
Dons à recevoir BN	69 733	39 701
Autres produits CD	170 300	390 800
Intérêts courus	9 308	5 897
Total	1 020 236	904 436

3.1.12 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
CCA GRENKE	3659	5 528
CCA CCLS		763
CCA BNP LEASE	1 111	0
STOCKS BROCHURES	165	443
STOCKS FOURNITURES	5 212	5 212
Total	10 147	11 946

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise	14 833							14 833
→ Fonds statutaires	14 833							14 833
Fonds propres avec droit de reprise	0							
Ecart de réévaluation								
Réserves	2 808 560			1 169 997				3 978 557
Report à nouveau	900 976					901 000		-24
Excédent ou déficit de l'exercice	268 997	268 997		923 866				923 866
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	3 993 366	268 997	0	2 093 863	0	901 000	0	4 917 232

3.2.2 Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation de fonds reportés (7896)	Report de fonds dédiés (6896)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		25 056	0	0	23 954	23 954
→ Subvention INCA	2021	25 056	0		23 954	23 954
Ressources liées à la Générosité du Public :		142 107	88 152	60 560	53 955	81 547
Mois du Cœur CORA Colmar	2007	236	236			236
Dons Décès ROTHENFLUE	2010	815	815			815
Dons Décès SCHELCHER	2015	520	520			520
Dons RITTER	2015	500	500			500
Dons Décès SCHNDLER	2013	1430	1430			1430
Don Bénévoles Canton Rouffach	2016	20 000	20 000			20 000
Dons Dames de Balgau	2012	1988	1988			1988
Dons Décès Serge VOGEL	2016	635	635			635
Don ECKENTSCHWILLER	2017	500	500			500
Don ECKENTSCHWILLER	2018	500	500			500
Dons Décès FUMAT/MARRONE	2018	450	450			450
Don Bénévoles Canton Rouffach	2018	2 823	2 823			2 823
Don Bénévoles Canton Rouffach	2017	20 000	20 000	20 000		0
Dons Yves BANZET	2018	795	795			795
Dons Décès BARB	2018	3 240	3 240			3 240
Dons Décès KUONY	2018	773	773			773
Don ECKENTSCHWILLER	2019	500	500			500
Don Bénévoles Canton Rouffach	2019	13 240	13 240	13 240		0
Don Bénévoles Canton Rouffach	2019	3 760	3 760			3 760
Don Bénévoles Canton Rouffach	2019	2 000	2 000			2 000
Don Bénévoles Canton Rouffach	2019	1432	1432			1432
Dons décès DA-LOZZO-CONRAD	2019	415	415			415
Dons Assoc Coup de cœur	2019	1500	1500			1500
Don Bénévoles Canton Rouffach	2020	9 600	9 600	7 600		2 000
Don ECKENTSCHWILLER	2021	500	500			500
Don Bénévoles Canton Rouffach	2021	15 000			15 000	15 000
LIFE PINK	2021	7 000		5 000		2 000
SIEGE NATIONAL	2021	15 000			15 000	15 000
LES MULHOUSIENNES	2021	14 000		12 255		1 745
Dons Décès CLEMENCET	2021	390			390	390
Dons décès BECK	2021	100			100	100
Dons MARCINO	2021	100		100		0
Dons Décès SCHJBNEL	2021	1765		1765		0
Dons SPICCA	2021	200		200		0
Dons Décès BIECHEL	2021	400		400		0
<i>sous-total Dons</i>		<i>142 107</i>	<i>88 152</i>	<i>60 560</i>	<i>53 955</i>	<i>81 547</i>
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
Total		167 163	88 152	60 560	77 909	105 501

3.2.3. Fonds reportés liés aux legs ou donations

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	Ressources	Année	Montant	1911 A	78911 B	68911 C
Legs :		1 571 133	929 297	633 055	642 201	938 443
→Legs BIS existant	2019	53 576	53 576			53 576
→Legs HIL	2020	10 000	10 000			10 000
→Legs MAU existant	2019	346 672	346 672	278 419	364	68 617
→Legs LAV	2020	11 960	11 960			11 960
→Legs LEF	2020	280 000	280 000	280 000		0
→Legs OST existant voir (1)	2019	25 036	25 036	25 036		0
→Legs GUT existant	2019	60 053	60 053			60 053
→Legs LES existant	2019	142 000	142 000	49 600		92 400
→Legs KNE	2021	81 656			81 656	81 656
→Legs FER	2021	10 521			10 521	10 521
→Legs GOE	2021	59 435			59 435	59 435
→Legs RIN	2021	296 457			296 457	296 457
→AV DEC	2021	37 258			37 258	37 258
→AV SPI	2021	156 510			156 510	156 510
Donations :		0	0	0	0	938 443
Total		1 571 133	929 297	633 055	642 201	938 443

Legs OS (1). La diminution du fonds dédié concernant le legs OS est liée à la renonciation du comité à ce legs en 2021. Cette diminution n'a pas fait l'objet d'une reprise via le compte 78911 mais directement via le report à nouveau afin d'être en concordance avec l'écriture passée en 2020 au titre de ce legs »

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	9 538	123		9 661
→				
Total	9 538	123	0	9 661

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine				
→ à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	88 897	88 897		
Dettes des legs ou donations	106 737	106 737		
Dettes fiscales et sociales	82 334	82 334		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 313	7 313		
Autres dettes	2 143 518	2 143 518		
Produits constatés d'avance				
Total	2 428 799	2 428 799	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	7 313	3 538
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires	4 211	
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer	2 446	2 823
→ Prélèvement à la source	656	715
Dettes sociales :	82 334	61 160
→ Urssaf/ Pôle emploi	15 590	26 143
→ Caisse de retraite	4 891	4 891
→ Caisse de prévoyance		
→ Personnel autres charges à payer	9 327	
→ Organismes sociaux autres charges à payer	2 390	2 699
→ Dettes congés à payer	34 597	18 987
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	15 539	7 725
→ Prélèvement à la source		715
Total	89 648	64 698

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	45 933	41 931
→ FNP - Factures non parvenues	16 008	7 740
→ FNP - Factures non parvenues IntraGroupe	29 925	34 191
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	106 737	35 463
...		
Autres dettes :	2 138 057	1 840 071
Charges à payer Recherche	1 461 371	1 190 562
Charges à payer autres	306 023	532 950
Charges à payer Recherche BN	305 906	53 631
Charges à payer autres organismes	61 161	61 055
Autres charges à payer -Siège	3 596	1 873
Total	2 290 727	1 917 465

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN


4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DU HAUT RHIN		08/03/2022 - 09:45			
		Décembre 2021		Décembre 2020	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-2 699 059,97	-2 699 059,97	-1 972 633,29	-1 972 633,29
1.1 Cotisations sans contrepartie		-253 656,00	-253 656,00	-138 128,00	-138 128,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-2 358 339,72	-2 358 339,72	-1 783 248,41	-1 783 248,41
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-87 064,25	-87 064,25	-51 256,88	-51 256,88
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-160 501,09		-48 619,59	
2.1 Cotisations avec contrepartie					
2.2 Parrainage des entreprises				-1 687,50	
2.3 Contributions financières sans contrepartie		-15 000,00			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		-145 501,09		-46 932,09	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS		-59 372,82		-21 877,47	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				-7 495,00	-7 495,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS		-60 560,30	-60 560,30	-11 975,00	-11 975,00
TOTAL		-2 979 494,18	-2 759 620,27	-2 062 600,35	-1 992 103,29

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		Décembre 2021		Décembre 2020	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE					
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-395 360,75	-395 360,75	-79 661,93	-79 661,93
Bénévolat		-388 310,62	-388 310,62	-79 132,74	-79 132,74
Prestations en nature					
Dons en nature		-7 050,13	-7 050,13	-529,19	-529,19
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC					
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL		-395 360,75	-395 360,75	-79 661,93	-79 661,93

 REPORTING - COMITÉ DU HAUT RHIN	Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	1 375 933,79	1 356 137,24	1 252 640,70	1 250 947,73
1.1 Réalisées en France	1 375 933,79	1 356 137,24	1 252 640,70	1 250 947,73
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	814 849,92	795 053,37	805 874,86	804 181,89
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	561 083,87	561 083,87	446 765,84	446 765,84
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	310 772,28	310 772,28	253 153,76	253 153,76
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	310 772,28	310 772,28	253 153,76	253 153,76
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	288 444,74	264 798,96	274 886,13	252 170,98
3.1 Frais d'information et de communication	39 400,09	39 400,09	40 112,50	40 112,50
3.2 Frais de fonctionnement	218 632,20	194 986,42	204 759,80	182 044,65
3.3 Autres charges	30 412,45	30 412,45	30 013,83	30 013,83
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	123,00	123,00		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	2 445,78		2 822,82	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	77 908,53	53 955,00	10 100,00	10 100,00
TOTAL CHARGES	2 055 628,12	1 985 786,48	1 793 603,41	1 766 372,47
EXCÉDENT OU DÉFICIT	923 866,06		268 996,94	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	44 664,01	44 664,01	37 869,98	37 869,98
Réalisées en France	44 664,01	44 664,01	37 869,98	37 869,98
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	320 168,49	320 168,49	19 113,89	19 113,89
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	30 528,25	30 528,25	22 678,06	22 678,06
TOTAL	395 360,75	395 360,75	79 661,93	79 661,93

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431050	336 763
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432050	381 245
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	77540000	300 000
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	78164000	0
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	78911000	608 019
TOTAL		1 626 027

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	67540000	280 000
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	68164000	0
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	68911000	642 200
TOTAL		922 200

SOLDE DE LA RUBRIQUE		703 827
-----------------------------	--	----------------

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Autres produits liés à la générosité du public	51 071	28 242
→ Manifestations	17 135	0
→ Ventes	880	720
→ Prestations	370	365
→ Activités de récupération	9 644	10 718
→ Autres pdts affectés aux missions sociales	23 042	16 439
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	14 222	0
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :	21 771	23 015
→ Produits financiers	21 771	23 015
Total	87 064	51 257

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Parrainages	0	1 688
Ventes de marchandises ou de prestations de services	5 607	845
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :	0	0
Contributions financières reçues	15 000	0
Produits exceptionnels	139 894	46 087
Total	160 501	48 620

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur Provisions pour risques et charges - IDR	0	7495
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	7495

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	60 560	11 975
Total	60 560	11 975

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie selon une note méthodologique validée par le cabinet RSM Est et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 16 décembre 2020, selon les principes suivants :

VENTILATION ANALYTIQUE DE LA « MAISON de la LIGUE »

a. DECOMPOSITION ANALYTIQUE DU BATIMENT :

Pour les besoins de l'approche analytique le bâtiment a été décomposé en 5 niveaux affectés comme suit :

NIVEAU	LOCALISATION	AFFECTATION	SURFACE
1 ⁽¹⁾	SOUS-SOL BATIMENT ORIGINEL	FONCTIONNEMENT	135
2	PLAIN-PIED BATIMENTS ORIGINEL & CONTEMPORAIN	MISSIONS SOCIALES Aide aux Malades 90% Info du Public 10%	187
3 ⁽¹⁾	ENTRE-SOL BATIMENT ORIGINEL	MISSIONS SOCIALES Aide aux Malades 100%	144
4 ⁽¹⁾	1 ^{er} ETAGE BATIMENT ORIGINEL	FONCTIONNEMENT	133
5	2 ^{ème} ETAGE BATIMENT ORIGINEL	MISSIONS SOCIALES Aide aux Malades 20% Prévention 60 % FONCTIONNEMENT Communication 20 %	120

Σ 719 m²

Remarque (1) : lors de la rédaction des procédures nous avons pris l'option –simplificatrice- de compenser les surfaces (ou parties de surfaces) suivantes :

NIVEAU	LOCALISATION	COMPENSATIONS	
		Utilisation EN MOINS pour...	Utilisation EN PLUS vers...
1	SOUS-SOL ARCHIVES	FONCTIONNEMENT	MISSIONS SOCIALES : DOCUMENTATION
3	ENTRE-SOL BATIMENT ORIGINEL SALLE DE REUNION	MISSIONS SOCIALES	FONCTIONNEMENT
4	1 ^{er} Etage BATIMENT ORIGINEL BUREAUX du Président, du Direction +Adjoint	FONCTIONNEMENT	MISSIONS SOCIALES

b. TRAITEMENT ANALYTIQUE DES CHARGES COMMUNES DE LA MAISON DE LA LIGUE :

CLES DE REPARTITIONS UTILISEES :

Nous avons utilisé le montant des amortissements et sa répartition en pourcentage vers les axes analytiques. La clé de répartition représente la valeur des IMMOBILISATIONS affectées aux missions sociales et au fonctionnement

Axe analytique	Libellé	BASE D'AMORTISSEMENT	POURCENTAGE
4100	Fonctionnement	550 790,99 €	32%
A800PRMDL	AM MDL	774 855,84 €	50%
B400	Info du Publics	43 085,95 €	3%
B800	Prévention	165 892,42 €	11%
4200	Communication	55 297,47 €	4%
		1 589 922,68 €	100%

Les charges réparties selon cette clef de répartition sont : eau, électricité, gaz, assurances, maintenance, ménage et entretiens divers.

Les factures NXO et le crédit-bail CLLS afférent sont répartis comme suit :

Axe analytique	Libellé	POURCENTAGE
4100	Fonctionnement	25%
A800PRMDL	AM MDL	38,50%
B400	Info du Publics	2%
B800PRMDL	Prévention MDL	8,5%

4200	Communication	3%
A800PRFOL	AM FOL	9%
A800PRELM	AM ELM	13%
B800PRELM	Prévention ELM	1%
		100%

Les factures Office Partner et le crédit-bail Grenke afférent sont répartis comme suit :

Axe analytique	Libellé	POURCENTAGE
4100	Fonctionnement	38,25%
4100PRMDL	Fonctionnement MDL	9,5%
A800PRMDL	AM MDL	9,50%
A800PRELM	AM ELM	14,25%
A800PRFOL	AM FOL	4,75%
A500	Commission Secours	4,75%
4200	Communication	4,75%
B800	Prévention	9,5%
B400	Info Publics	4,75%
		100%

C. REPARTITION DES CHARGES COMMUNES DE L'ESPACE LIGUE DE MULHOUSE

Axe analytique	Libellé	POURCENTAGE
A800PRELM	APM ELM	95%
B800PRELM	Prévention ELM	5%
		100%

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Achats de marchandises	1 831	0	264	2 095
Autres achats et charges externes	219 220	166 705	58 788	444 714
Aides financières	638 992	0	0	638 992
Impôts taxes et assimilés	17 397	2 878	7 420	27 695
Dotations aux amortissements	65 159	0	32 701	97 860
Autres charges d'exploitation	54 328	17 297	37 319	108 944
Total	996 927	186 880	136 493	1 320 299

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	302 834	266 725
Actions d'information, de prévention et de dépistage	68 896	62 454
Actions de formation	1 198	1 078
Actions de recherche	7 788	7 005
Actions de société et politique de santé	0	0
Frais d'appel aux dons et legs	74 287	66 820
Frais de fonctionnement (dont communication)	150 372	136 504
Total	605 375	540 586

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	625 217	613 104
Actions d'information, prévention, dépistage	132 583	109 466
Actions de formation	5 125	4 020
Actions de recherche	47 595	72 089
Actions autres	4 329	5 502
Total	814 850	804 181
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	61 733	161 535
Actions d'information, prévention, dépistage	76	
Actions de formation		
Actions de recherche	499 275	285 231
Actions autres		
Total	561 084	446 766

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;

- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	39 400	40 113
Frais de gestion	175 917	157 702
Frais formation administrative	0	0
Impôts et taxes	6 384	5 366
Cotisation statutaire 10%	36 331	41 692
Charges financières	1 580	1 345
Dotations aux amortissements	28 832	28 669
Charges exceptionnelles	0	0
Total	288 444	274 887

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	23 954	
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés	53 955	10 100
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	77 909	10 100

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMC x 1,5	388 311	79 133
Prestation	Tarif négocié	0	0
Dons en nature		7 050	529
Total		395 361	79 662

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

REPORTING - COMITÉ DU HAUT RHIN		Réalisées en France		Réalisées à l'étranger				DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE
Tableau de passage CROD CR CHR	31/12/2021	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Actions réalisées par l'organisme	Versements à un organisme central ou d'autres organismes	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement			
08/03/2022 - 09:45										
CHARGES D'EXPLOITATION	2 003 582,34	814 849,92	561 083,87			261 172,28	288 444,74	123,00		77 908,53
Achats de marchandises	2 094,66	1 830,78					263,88			
Variation de stock										
Autres achats et charges externes	444 713,61	217 639,56				166 705,48	60 368,57			
Aides financières	638 991,76	77 907,89	561 083,87							
Impôts, taxes et versements assimilés	27 694,95	17 397,14				2 877,71	7 420,10			
Salaires et traitements	455 956,92	286 996,46				55 869,57	113 090,89			
Charges sociales	149 417,74	93 719,13				18 417,75	37 280,86			
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	97 859,69	65 035,55					32 701,14	123,00		
Reports en fonds dédiés	77 908,53									77 908,53
Autre charges d'exploitation	108 944,48	54 323,41				17 301,77	37 319,30			
CHARGES FINANCIÈRES										
CHARGES EXCEPTIONNELLES	49 600,00					49 600,00				
AUTRES	2 445,78								2 445,78	
TOTAL	2 055 628,12	814 849,92	561 083,87			310 772,28	288 444,74	123,00	2 445,78	77 908,53

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens				7 050	7 050
Prestations de services				23 478	388 310
Personnel bénévole	44 664		320 168		
TOTAL	44 664	0	320 168	30 528	395 360

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes	8 000
Autres missions	
Total	8 000


4.6.2 Charges et produits exceptionnels


Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ Aides financières non versées non réclamées	21 873
→ Solde des aides financières versées	114 901
→ Rembt assurances dégâts ELM	3 120
→ ...	
Total	139 894
Charges exceptionnelles	
→ Pénalités sur Legs Lescure	49 600
Total	49 600

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

08/03/2022 - 09:46

 068 - COMITÉ DU HAUT RHIN		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-2 699 059,97	-1 972 633,29
1.1 Cotisations sans contrepartie		-253 656,00	-138 128,00
1.2 Dons, legs et mécénat		-2 358 339,72	-1 783 248,41
Dons manuels non affectés		-1 472 116,28	-1 250 698,89
Dons manuels affectés		-88 201,71	-43 205,28
Legs, donations et assurances-vie non affectés		-703 826,66	-423 920,24
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-94 195,07	-65 424,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		-87 064,25	-51 256,88
Manifestations		-17 134,51	
Ventes (dont abonnement à vivre)		-880,00	-720,00
Prestations et autres ventes		-370,25	-365,00
Activités de récupération		-9 643,95	-10 717,74
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-23 042,32	-16 439,22
Autres produits affectés			
Produits financiers		-21 771,20	-23 014,92
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-14 222,02	
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-7 495,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS		-60 560,30	-11 975,00
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		-60 560,30	-11 975,00
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-2 759 620,27	-1 992 103,29
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-2 759 620,27	-1 992 103,29
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		1 246 811,13	925 191,99
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		773 833,79	225 730,82
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP		78 163,60	95 888,32
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		2 098 808,52	1 246 811,13
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-395 360,75	-79 661,93
Bénévolat		-388 310,62	-79 132,74
Prestations en nature			
Dons en nature		-7 050,13	-529,19
TOTAL		-395 360,75	-79 661,93

 068 - COMITÉ DU HAUT RHIN		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1. MISSIONS SOCIALES		1 356 137,24	1 250 947,73
<i>1.1 Réalisées en France</i>		<i>1 356 137,24</i>	<i>1 250 947,73</i>
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>795 053,37</i>	<i>804 181,89</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé</i>		<i>608 198,66</i>	<i>613 104,48</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		<i>129 804,86</i>	<i>109 465,79</i>
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>		<i>5 125,49</i>	<i>4 020,20</i>
<i>Actions de société et politique de santé</i>		<i>4 329,19</i>	<i>5 502,08</i>
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>47 595,17</i>	<i>72 089,34</i>
<i>Actions de création-subvention-administration d'établissement</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>561 083,87</i>	<i>446 765,84</i>
<i>Actions en direction des malades, des proches et ébts de santé</i>		<i>61 733,00</i>	<i>161 534,54</i>
<i>Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public</i>		<i>75,87</i>	
<i>Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics</i>			
<i>Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer</i>		<i>499 275,00</i>	<i>285 231,30</i>
<i>Programmes nationaux</i>		<i>297 275,00</i>	<i>200 931,30</i>
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>202 000,00</i>	<i>84 300,00</i>
<i>Mission reversement legs</i>			
<i>Autres actions</i>			
<i>Actions de société et politique de santé</i>			
<i>1.2 Réalisées à l'étranger</i>			
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>			
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>			
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		310 772,28	253 153,76
<i>2.1 Frais d'appel à la générosité du public</i>		<i>310 772,28</i>	<i>253 153,76</i>
<i>Frais d'appel de dons</i>		<i>143 831,95</i>	<i>177 695,82</i>
<i>Frais d'appel des legs</i>			
<i>Frais traitements des dons</i>		<i>74 351,53</i>	<i>52 156,68</i>
<i>Frais de traitements des legs</i>		<i>64 746,77</i>	<i>3 239,03</i>
<i>Frais de campagne pour des dons en nature</i>			
<i>Achats pour manifestations et reventes</i>		<i>24 007,09</i>	<i>16 977,57</i>
<i>Activités de récupérations</i>		<i>3 834,94</i>	<i>3 084,66</i>
<i>2.2 Frais de recherche d'autres ressources</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades</i>			
<i>Frais de Rech de Mécénat Info,Prév, Dép</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>			
<i>Frais de Recherche de Mécénat Formation</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Formation</i>			
<i>Concours ext-parrainage entp Recherche</i>			
<i>Frais de recherche partenariat</i>			
<i>Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics</i>			
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		264 798,96	252 170,98
<i>3.1 Frais d'information et de communication</i>		<i>39 400,09</i>	<i>40 112,50</i>
<i>Frais d'information et de communication externe</i>		<i>28 750,03</i>	<i>30 702,64</i>
<i>Frais d'information et de communication interne</i>		<i>10 650,06</i>	<i>9 409,86</i>
<i>3.2 Frais de fonctionnement</i>		<i>194 986,42</i>	<i>182 044,65</i>
<i>Frais de gestion</i>		<i>152 271,56</i>	<i>134 986,68</i>
<i>Formation administrative</i>			
<i>Impôts et taxes</i>		<i>6 384,20</i>	<i>5 365,93</i>
<i>Cotisation statutaire 10%</i>		<i>36 330,66</i>	<i>41 692,04</i>
<i>3.3 Autres charges</i>		<i>30 412,45</i>	<i>30 013,83</i>
<i>Charges financières</i>		<i>1 580,48</i>	<i>1 345,22</i>
<i>Dotations aux amortissements</i>		<i>28 831,97</i>	<i>28 668,61</i>
<i>Charges exceptionnelles</i>			
TOTAL DES EMPLOIS		1 931 708,48	1 756 272,47
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		123,00	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		53 955,00	10 100,00
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		773 833,79	225 730,82
TOTAL		2 759 620,27	1 992 103,29
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
EMPLOIS DE L'EXERCICE		TOTAL	TOTAL
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		44 664,01	37 869,98
<i>Réalisées en France</i>		<i>44 664,01</i>	<i>37 869,98</i>
<i>Réalisées à l'étranger</i>			
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		320 168,49	19 113,89
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		30 528,25	22 678,06
TOTAL		395 360,75	79 661,93
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice			
=- Utilisation		60 560,30	11 975,00
=+Report		53 955,00	10 100,00
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		-6 605,30	-1 875,00

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
08/03/2021	OFFICE PART OFFI				228,00	6,186	6,186
31/12/2021	ORANGE ACH PORTA SAM				365,75	0,34	0,34
18/02/2021	OFFICE PART DISQ DUR				418,80	12,137	12,137
09/11/2021	OFFICE TABLETTE IPAD				2 808,00	135,20	135,20
29/01/2021	OFFICE PARTNER PROBO				12 182,07	3 744,86	3 744,86
13/12/2021	OFFICE POINT ACCES U				922,81	15,38	15,38
14/12/2021	AMNGT BAIE DE BRASSA				3 15,52	4,97	4,97
31/08/2021	TRF LYRECO MEUBLE BU				571,42	38,41	38,41
03/09/2021	TRF SCHMITT MEUBLE E				370,00	24,26	24,26
06/09/2021	TRF OFFICE ONDULEUR				126,00	13,42	13,42
08/09/2021	TRF OFFICE ZYXELLEL				567,60	59,39	59,39
30/09/2021	TRABER AMEGT BUREAU				170,53	8,62	8,62
07/10/2021	TRF NXO TELEGESTION				347,12	16,20	16,20
31/10/2021	TRF LURECO COFFRE FO				179,47	6,08	6,08
	Total				19 573	4 250	4 250

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

Nature d'engagements	2021	2020
→ Legs acceptés par les organes statutaires		365 047
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration	-12 500	
→ Assurance-vie		
Total	-12 500	365 047

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	20	2460	1,50	37023
Bénévoles "administratifs"				
comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	26	3578	2,2	53849
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... Information dans le domaine de l'éducation à la santé, du dépistage, Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	1947	19591	11,9	294845
Total	1 993	25 629	16	385 717

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,05 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,05 €), ou renseigné par le calcul de GABE

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres...	14	23 586	13
Total	14	23 586	13

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	1 454
6064 - Fournitures administratives	Cartouches	415
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	1 869

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 31 707 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.